



Actualité sociale de la branche EPNL

Rentrée 2026

Denis Le Morzadec
Point au 29 septembre 2026

Salaires : les mesures de septembre

20,13 €

Valeur annuelle du point EPNL
+0,5 % au 1er septembre 2026

Bas de grille

Rattrapage ciblé des minima concernés par le SMIC.

Dialogue social

La décision de branche ne remplace pas la négociation locale lorsqu'elle est obligatoire.

Ouverture négociation salariale car $SMIC < SMB$

Ouverture à venir des négociations classifications

Prévoyance des enseignants : accord 2027

Cotisation	2026	Accord 2027
Établissement	1,05 %	0,55 %
Enseignant	0,20 %	0,55 %
Total	1,25 %	1,10 %

Un financement à parité établissement / enseignant

Mise en œuvre prévue en 2027, sous réserve de la validation réglementaire de l'État.

L'impact pour les établissements

-0,50 point

de contribution établissement annoncé

Exemple annuel

Pour une assiette de 5 M€ :
52 500 € en 2026, puis 27 500 € au nouveau taux.

Hypothèse budgétaire

25 000 € d'économie à assiette constante,
hors contributions sociales éventuelles.

Protection sociale : les repères

Salariés OGEC

Prévoyance 2026, part employeur :
1,35 % non-cadres ; 1,50 % cadres et assimilés.

Enseignants

Accord annoncé : maintien à 95 % du net
en incapacité ou invalidité, selon ses conditions.

Protection sociale : les repères

EEP Santé

Cotisations 2026 : +4 % sur le socle obligatoire et les trois options.

Nouvelle recommandation, les mêmes assureurs ont répondu et tous ont été recommandés.

Les prévisions pour 26-27 sont pessimistes.

La SS se désengage pour 1,5 milliard d'Euros environ, ce qui devrait représenter quelque chose comme 5% ou 6% d'augmentation.

La CPN travaille ce sujet actuellement dans l'intérêt des salariés en responsabilité pour la branche.

Classification : un rendez-vous RH

Un entretien tous les 3 ans

Objet

Comparer les fonctions réellement exercées avec la fiche de poste et la classification.

Point d'attention

Prendre en compte les évolutions de mission, de responsabilité et d'autonomie.

Action 2026-2027

Vérifier les échéances et formaliser les entretiens restant à réaliser.

Taxe d'apprentissage : l'évolution du dossier

20 juillet 2026

La FNOGEC diffuse un kit de contestation de l'assujettissement des OGEC.

Depuis fin août

Plusieurs Urssaf notifient la non-redevabilité après un changement de doctrine nationale.

À la rentrée

Une évolution favorable, à sécuriser pour chaque OGEC auprès de sa caisse.

Actualisation : note FNOGEC du 2 septembre 2026

Taxe d'apprentissage : les suites pratiques

Situation reconnue

Conserver l'écrit de l'Urssaf et solliciter un rescrit social pour sécuriser le dossier.

Taxe déjà versée

Préparer une demande de remboursement avec les justificatifs et la trame FNOGEC.

Litige encore ouvert

Suivre les notifications et les délais de recours avec l'UDOGEC/UROGEC ou le conseil de l'OGEC.

Le kit de juillet reste une base documentaire pour les recours.

Une association de gestion du paritarisme

La CPPNI-EPNL

Définit les orientations, les missions et les enveloppes budgétaires.

L'association

Assure leur exécution administrative, technique, comptable et financière.

La gouvernance

Deux collèges paritaires, un bureau de 4 membres et une alternance des fonctions tous les 2 ans.

Statuts transmis : adoption définitive et création à confirmer.

Les priorités pour les chefs d'établissement

Dès maintenant

Contrôler les paies et sécuriser le dossier taxe d'apprentissage.

Cet automne

Programmer les entretiens de classification et suivre la mise en place du paritarisme.

Budget 2027

Intégrer la prévoyance enseignants et suivre le financement futur du dialogue social.

Question aux adhérents : quelles difficultés à faire remonter ?